

L'avis d'un journaliste qui a enquêté : conclusion : une hypocrisie généralisée

Autor(en): **AMD / Burnand, Eric**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1480

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Maria raconte

24 h dans les souliers de l'artiste

«En général, il y a 3 ou 4 équipes de 7 à 9 filles qui se relaient. Un horaire-type pourrait être le suivant. Vous vous levez vers 17h (vous vous êtes couchée à 7h; celles qui travaillent le soir ne se couchent jamais avant 5h). Vous faites vos trucs et pour 21h30, vous devez être dans la loge. Le plus souvent, vous y arrivez pété. Là, vous vous habillez; vous mettez une petite robe, un string, un soutien-gorge, des bas et des talons hauts. Ça, c'est l'habit pour l'animation dans la salle, là où on incite les clients à boire. Pour aller sur scène, chacune a son costume. A l'époque, on pouvait payer entre 1800 et 3000 francs, à notre compte bien entendu, pour un habit en strass. Aujourd'hui, un string avec deux-trois paillettes fait l'affaire. Tous les jours on doit acheter des bas à presque 20 francs la paire. Au cours de la soirée, à tour de rôle, chacune fait une danse de quelques minutes sur la scène. Le spectacle fait partie du contrat. Puis, il y a une pause et ça recommence. Si vous êtes dans un séparé, vous n'êtes pas obligée de faire votre danse. C'est comme ça jusqu'à 5, 6, 7h du matin. Et rebelote.»

SH

Combien sont-elles; d'où viennent-elles?

En avril 2003, il y avait en Suisse

1360 danseuses de cabaret non-Européennes dont:
 348 Ukrainiennes
 245 Roumaines
 177 Dominicaines
 144 Russes
 89 Marocaines
 74 Brésiliennes
 55 Moldaves
 MC

L'avis d'un journaliste qui a enquêté

Conclusion : une hypocrisie généralisée

Le magazine *Temps présent* avait tourné en 1995 un reportage sur l'histoire de Soyonara 22 ans qui, faute de solutions en République Dominicaine, projetait d'aller travailler dans les cabarets en Suisse. Dans ce reportage, Soyonara rencontrait d'autres Dominicaines qui étaient passées par les cabarets helvètes et qui en étaient revenues. Notamment, une jeune femme de l'âge de Soyonara, expliquait que ce n'était pas facile, qu'il fallait jouer le jeu, mais qu'on pouvait y faire de l'argent, sa grande maison témoignant de son succès. Une autre dame, plus âgée, racontait comment la plupart des jeunes femmes du quartier avaient séjourné en Suisse comme «artistes». «C'est dur, très dur» raconte-t-elle à Soyonara, le regard mélancolique. «Les filles pleurent tous les soirs en espérant se sortir de cette situation. Tu te souviendras de mes paroles, ma fille...» Nous avons contacté Eric Burnand, auteur de ce reportage et aujourd'hui rédacteur en chef des magazines à la Télévision suisse romande, pour lui demander s'il avait eu des nouvelles de Soyonara suite à ce reportage et ce qu'il avait retenu de ce sujet. Ses réponses.

«Hélas, Soyonara a suivi le parcours classique, c'est-à-dire qu'elle est passée par plusieurs cabarets. Dans l'un d'entre eux, elle a été poussée par le patron à se prostituer. Comme elle a refusé, elle a été virée et elle a trouvé un emploi dans un autre cabaret. Après un an, elle a épousé un cuisinier autrichien avec lequel elle est partie s'installer près d'Innsbruck. J'ai appris que ses sœurs avaient également suivi la filière des «cabarets» pour venir gagner des sous en Suisse.»

«Ce que j'ai tiré comme conclusion de ce reportage, c'est l'hypocrisie généralisée. Et j'ai l'impression que la situation n'a pas changé d'un iota. Les jeunes femmes savent plus ou moins ce qui les attend, mais ne veulent pas se l'avouer; leurs parents eux, ferment les yeux, même s'ils s'imaginent très bien de quoi il en retourne. De leur côté, les clients des cabarets se font du cinéma en imaginant que les «danseuses» les abordent pour leurs beaux yeux; les patrons estiment que leur business n'a rien à voir avec la prostitution au sens traditionnel du terme et enfin, l'Etat distribue à tout vent des permis d'«artistes» à des entraîneuses de cabaret en prélevant au passage des cotisations AVS et des impôts sur une activité qui relève de la prostitution. Tout le monde le sait mais détourne habilement le regard. Il reste une certitude: la seule porte d'entrée en Suisse qui soit ouverte aux jeunes femmes des pays pauvres, c'est celle du bordel.» •

AMD